

Formation autorisation de conduite pour la grue auxiliaire de chargement selon la recommandation CACES® R490

Réf : R490

Code :

Objectifs de la formation :

Manipuler en sécurité une grue auxiliaire de chargement de véhicules (GACV)
Appliquer les consignes de sécurité et la réglementation en vigueur
Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau

Public cible :

Tous les travailleurs utilisant ou souhaitant utiliser une grue auxiliaire de chargement de véhicules (GACV)
La situation d'handicap devra être précisée en amont afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

Pré requis :

Maîtrise orale, écrite et lecture de la langue française
Être majeur
Être muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : tenue de travail, gants, casque, chaussures de sécurité, ...

Programme de la formation :

Module théorique :

Réglementation et textes de la sécurité sociale • Typologie des grues auxiliaires de chargement de véhicules • Règles de circulation applicables et risques liés à l'utilisation des grues auxiliaires de chargement • EPI (Équipements de Protection Individuelle)

Module pratique :

Adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée • Opérations et vérifications à la prise et en fin de poste • Positionnement, balisage, câlage et stabilisation • Elingage et levage de charges • Opérations d'entretien de premier niveau

Durée minimum : 1 J / 7 H

La durée peut être modifiée en fonction des risques/demandes spécifiques de l'entreprise ou de la profession

Moyens pédagogiques :

Présentiel
Alternance d'exposés, questions/réponses et partage d'expériences
Mise en situation réelle sur des cas concrets
Exercices pratiques sur aire d'évolution

Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'outils multimédias
Les épreuves pratiques se déroulent sur le plateau technique avec une grue auxiliaire de chargement
Documents divers (VGP, certificat CE, manuel d'utilisation, ...)

Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :

L'apprenant apposera sa signature par demi-journée
Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation
Attestation de formation

Validation de la formation :

Evaluation théorique par un QCM
Évaluation pratique sur grille d'évaluation

Dispensateur de la formation : Formateur reconnu compétent - ayant suivi une formation